EPISTRE A la Royne mère du Roy EMPEREVR DE FRANCE Charles IX. Par M. Chrespin Archidamus, Seigneur de haute Ville, docteur & conseiller, Astrologue ordinaire dudit Roy & de la Royne, princesse de Sauoye, & de monfieur l'Admirai de ce Royaume, contenant la déclaration d'vn figné admirable d'vne Comète, veue en la cité de Bourdeaux: ensemble la déclaration d'vn déluge d'eau particulier qui doit ve- nir l'an 1583. & ensemble la déclaration sus la police & reiglement qui doit venir fur tous les estatz, dédié aux docteurs de l'Académie de ce siecle.

A LYON, PAR BENOIST RIGAVD. 1573. Auec priuilege du Roy. (115 x 169 mm, sign. A - C4, D2) CF. B.N.: 8fi Lb33 486 ET V 21367 CHOMARAT 127

#### EPISTRE

## A la Royne mere du Roy

Charles IX. Par M. Chrespin Archidamus, Seigneur de haute Ville, docteur & conseiller, Astrologue ordinaire dudit Roy & de la Royne, Princesse de Sauoye, & de monsieur l'Admiral de ce Royaume, contenant la declaration d'vn signe admirable d'vne Comete, veuë en la cité de Bourdeaux: ensemble la declaration d'vn deluge d'eau particulier qui doit venir l'an 1583. & ensemble la declaration sus la police & reiglement qui doit venir sur tous les estatz, dedié aux docteurs de l'Academie



LYON,

fuer primilege du Roy.



### ELEGIE A LA ROTNE;

mere du Roy Empereur de France Charles neustieme,

(E#3)

PAR M. CHRESPIN ARCHIdamus, Seigneur de haute Ville, Astrologue dudit Roy & de la Royne,
Princesse de Sauoye, & de
monsieur l'Admiral
de ce royaume.



Oyne deux fois en ce ciecle doré Ayant ton nom Illustre decoré Le haut plasmateur des Cieux illustrateur

A bienvoulu le globe limité

Pour exalter ta grand sublimité.

Car le haut los de ta valeur supreme

Merite bien d'auoir le diademe:

Car le grand Dieu Apollo voulut bien

A

The es henreuse and rancores à naistre,

In es henreuse and rancores à naistre,

Vn qui sera de l'Europe maistre:

O sang Illustre de taprogeniture

Par dessus toute Illustre creature

Que lon vist onques despuis les grands Cesars.

Car Empedocle en vsant de ses arts

Voullut bien dire occultement portant

Roys de nom en ton ventre pourtant.

Par ainsi donc Royne troys soys sacree

En te plaisant mon esprit se recree:

Qui sera sin, car l'espere expliquer

Le mien sauoir er le communiquer

Ensemblement à sin de le mieux dire

A vostre sils le grand Roy nostre Sire.

### PARCANT A LADITE ROYNE mere du Roy, par ledis Astrologue surnominé.

Royne, suyuant que ie suis de nature oblige pour estre François,& outre que l'ay prins le serement de fidelité par commandement de Monsieur le Marquis du Maine grand chaberlan du Roy vostre fils, & mon souverain Prince, & outre que le Roy, plusieurs fois m'a commandé do passer outre par mes escrits, tout ce que cognoistrois tenir verité, & mesmement dans sa chambre lo 9. de Feuner 1571. au chasteau de Bologne, parlant de quesques secrets d'vn Antoinede Leue quad vint en Prouence que tous les princes estra gers se moquerer de l'Empereur, pource qu'il ne peut prendre la France, d'autant qu'vn so disant Astrologue luy predit se couronner Roy de France: & par ainsi Royne tres honorce suyuant le grand nombre d'enuyeux : &zcalomniateurs qui sont maintenant à l'encontre de moy, pource que ie passe oultre suyuant mes eleris cotenant verité: commo l'annee passee vn vilain enuyeux dict de Blegers, voulant par ses escrits me calomnier 3

bien que l'aye du Roy vostre sils authorité de le corriger & commander, & pour ainsi nous disons que de vostra sang est sorti vn qui fera executer de que soubs escript, & subitement va estre Empereur de l'Europe & d'vne partie de l'Afrique, se disant Roy fur rous les Roys despuis l'arbre seq iusques au sommet de la terre, auquel nul ne pourra resister d'autant que son gouvernement & empire luy seront donné de la puissance divine, voir que son septre & couronne luy seront enuoyé de Dieu celeste. foubs lequel septre & couronne toute bonne doctrine & bonnes meurs, toute amitié & fraternité populaire reluiront, par lequel plusieurs loix iniques seront abolies, & touteambition destruite, lequel empire regnera plus de trois cens ans, & lesdicts effaits seront executés deuant que soit passé l'an 1583 ensemble vn deluge d'eau particulier que doit venir ladicte année 1583 à la fin de Feurier, ence temps la sera la grand conionction de Saturne à Iupiter que fut du temps de Iesus Christ: Au simple populaire salut les vespres Sicilienes & la journee que fut faicte au pays des Suilles, & la matince

tinee que fut faite le iour sainet Batholomi à Paris va estre executee generallement en plusieurs & diuerses prouinces de la Chrestienté, contre tous ceux qui se disent gens de bien & sont le contraire, qui s'aymera & se doubtera se garde, car se que nous disons contient verité.

UT

La come de la comercia de la comencia del comencia de la comencia del comencia de la comencia del la comencia de la comencia del la comencia de la comencia de la comencia del la comencia de

Tres magnanime Royne; dernies rement moy passant par la cité de Bourdeaux dans le logis de monsieur de Monferan lieutenat pour

le Roy audit pays nous vifines à vne heure apres la minuice le 13 de Peurier 1573. en presence de plusieurs notables personnages que ie fis appeller par mon secretaire nous visihes vhe Comete entournee de cinq nuces, I'vne haulte estoit vn Roy escoutant vne infinité d'armonnies & de diuers instrumens acompagné de Venus. A la nuee dessouz vn grand seigneur qui prenoit peine de rompre les autres nuces & venir à celle du Roy accó pagné d'vne infinité de personnes aucc diuers instrumés forgés par Vulcan. A la tierce nuec estoit vn autre personnage qui se baignoit dans du sang humain triste melancholique faisant semblant de faire bonne mine. A la quarte nuce estoit vn homme seul tenant vn balton en vne main & vn aneau y pédent entourné d'une infinité de points & nombres, qui a rompeu les trois nuces & parueneu iusques audict Roy qui se esbranla au

la au fonds desdictes nuces qu'il a prins & remonté en son siege, en icelle nuce ou estoit ledict personnage triste & reduitte en bruynes. & ledict seigneur en triomphe est demeuré lahaut auec les autres trois nuces & personnages y estat cela demonstre que par le moyen d'un Philosophe, sidelle serviteur du Roy, suy descouurira & sera entendre le moyen pour tenir son peuple en paix & l'oster de tous trauaux tant d'esprit qu'autrement.

A Messienrs, le Duc d'Aniou & d'Alanson, freres du Roy,par l'astrologue de sa dicte magesté Salut.

A nuce de dessouz c'est l'arithmetique qui represante Monsieur frere du Roy, sans le secours duquel, tous peuples & subiets ne

sauroyent viure en contentement dudict que se passe ou il donne reiglement souz l'authorité dudit Seigneur son frere, comme fait l'arithmetique sur le nombre & comptes des sommes & marchandises & choses necessaires à l'entretenement de nostre nature. Oseigneur, suyuant que se te predis vne grande supreme, honneur & bien qu'en brief te doit venir, par recompence se te demande auoir pitié du peuple de ce Royaume, & pour cause sans passer plus outre par escript.

MONSIEVR LE grand Admiral de France, par sôn astrologue Salut.

'Autre nuce represente la geometrie qu'est monsseur l'Admiral, qui circuit le Royaume pour mettre les subicces en repos, reprimer le vice, & extropper les vicieux & occupateurs du repos public, comme fait le geometrien, qui pour empescher les debats & conten-

qui pour empescher les debats & contentions met bornes es terres & biens piquets, conservant le droit d'vn chacun, les faisant viure en amitié, repos, & tranquillité: Et pource Admiral ie te prie suyuant le bon vousoir que ie vous ay veu prier Dieu en vostre chambre, en vos maisons du pays de la Guyenne, faisant requeste expressement à Dieu Dieu que Dieu voulusse mettre paix en France, ce que nous trouvons que si vous voulés prier le Roy, & la Royne, & sa mere & messieurs ses freres, qu'ils entendront en partie vostre bon conscil, & eependant moy ie luy annonce supreme allegresse,

biens, & honneur leur aduenir, & que les estrangers trambleront sen-

tant parler du nom de

Charles 1x. Roy Empereur de

face.

B 2

# de Sauoye par son astrolo-

A quarte nuce represente l'astrologion, sans lequel nullé chose ne se peut faire, ne pourpenser en ceste machine ronde sans estre en

fa cognoissance, duquel toutes choles, influances & biens sont espanchés aux viuants & conduicts par la puissance divine suyuant son conseil le presage sera mitigé & esuyté & reduit à heureuse fin, destruissant l'autre nuce q'est Saturne ennemi de nature representépar les rebeles & subjects de leurs princes & libertins se disans verité pour donner loix à la musique arithmetique & geometrie que astrologie ores que soyent parfaicts à leurs degrez ou verité nes que dispendens cherchant de anichiller & fondre ceux quifont Conservateurs desdicts quatre arts liberaux suyuant ce que n'vsent chacun en leur estat. Et pour ainsi tres honnoree & magnanime Princesses nous voyons par la vostre have & supremegeniture qu'en brief de temps vous serés en contantement de vostre esprit & desirs que vous verrés iustice en l'Europe administree, & vous en serés en partie occasió & pource que ie veux que soyt fair en ce Ciecle de vostre loz & reno aussiluisant que l'astre d'Apollon.

RETOVR'N' ANT PARLER.

Ala Royne, mere dudict Roy Empereur de

France, & co faisant Roy sur tous les Roys

commenous auons dessussit, que sera despuis d'arbre sequent, insque sau sommet de la ter
re qui va faire desordonnance.

V'on ne dira plus comme lon dit à present, Charité dort & verité sommeille, Iustice & droit sont allés aux pardons, & les deux premiers nul ne le sesueille, & les deux derniers on les gaigne par dons, tellement qu'il sera desordonnance pource que le peuple pourroit dire que ie le fais pour le fauorizer pour ce qu'il est mon Roy, qu'ils regardent une espitre qui m'est enuoyee par les six Philosophes d'Egipte & Ican Cassandre d'Apollon, premier Astrologue du grand Tura Seigneur de Constantinople, sait audist Costantinople le 20. de Septembre 1572. Imprime à Vienne la grand 1573. par Nicolas B 3

Martin, lesquels disent que sur tous le siz apparoistra à la Chrestienté, duquel siz le Lion furieux sentina tousiours l'odear.

O ciecle heureux que seras, lors que iuflice aura lieu, & qu'en la Chrestienté y aura tel reiglement, que la vraye iustice sera administree par ses vrais suppos, tant en spiritualité que temporalité, que la barbe blanche sera reuerce, & la ieune le suyuant en vertu lera honnoree: & ne lera proueu aux estats & offices (comme l'on avoit de coustume) & n'entreront ceux qui y pretendent par la porte doree mais par la porte de vertu & de sience, tellement qu'il y aura audict ciecle vne armonie de saincteré & que toute paillardize & abomination fera deietee du pays du grand dominateur meridional, & fera examiné for les abus & inuentios frauduleules par luy & les autheurs, commiles contre sa reigle & institution diuine, quelques empeschemens & murmures que se puissent faire, & viendra vn docteur si excellent deuant que soit passé l'an 1 5 8 3. qui marchera en la voye de Dieu qui delaissera plusieurs grands biens, richesses qu'il tenoit souz l'authorité & marque dudict dominateur meridional, lequel esclerera par sa sain

homme & simple peuple aura esté si long temps re que nous monstre bien euidemment ladicte conionction de Saturne à surpiter, lequel aduenement ne se fera que par pestilence, famine & deluge particulier d'eaue qui ne durera long temps, d'autant q i'il est menasse d'alteration du ciel & des quatre elements, de changement de loix

quod altissimus sua pietate auertat.

O dominateur meridional, toy & tous tes adherans, & tous ceux qui sont deguisez en ce ciecle, faisant de monstrer bonne & saincte doctrine au peuple de la terre, cognois & panse les grands maux qui te doyuent aux tiens aduenir, & commance à prende le dueil de lamentation d'autant que la conionction de Saturne à Iupiter, demonstre que seras delaisse & du tout abandonné des plus grands Princes & Seigneurs de la terre, lesquels commancent ne croire plus à tes commandemens, & contraires aux fondemens que toy & les tiens ont prins, & si tu ne veux croice à la dicte conionation de Saturne à Iupiter que sera auditan 1583 regarde à vne prophetie qui est faite

faire le 27. iour de Juing 1558. à Lion, dedice au feu Henry grand Roy & Empereur de France, l'autheur de la quelle prophetie est mort & decodé, & d'auatage subiuguera vn Roy contraire à ses ordonnances, & maniere de viure, & enuieux de sa saincteté & chal gement de viure, & ainsi que és terres & domination de son obeyssance, que és pays de langues estranges qu'il conquestera par la diligence & vaillantize de ses bons capitaines qui luy seront vnis en seruices & volontés: Ses loix & commandemens, tant sur le feruice & observance divine, que sur la police & observation humaine, tellement qu'il n'y aura aucune confusion des estats & habits, que le noble qui a son commancement & origine de vertu & qui tient le premier degré en la police humaine, ne degenerera, & ne fera chose indigne de sa qualité qu'il ne soit puni comme roturier. Et sembla--blement sera la Iustice bien & deuëment administree par les suppos d'icelle sans acceptation d'aucune personne, d'autant que les offices seront baillés à gens de qualité requile, c'est assauoir en vertu & doctrine & qui auront fait experience des affaires publiques: le marchant exergera droittement ia mar fa marchandile auec vne conscience & consideration de trop ou de moins vendre & se contentant raisonnablement de son labeur. les laboureurs ne seront vexés des nobles. ains conserués d'eux, & ne seront tourmentés & apouris de gens de guerre mais vseront de leur labeur & de leur charrue paisiblement & sans aucune contraincte, telement qu'en tous estats il y aura support & reiglement pour suruenir l'vn à l'autre, les habits & habillemens seront amoderés chacun selon son estat, & nul n'outre passera ce que luy scra ordonné comme nous monstre la conionction de Mars à Iupiter, & y aura vne vergongne & pudeur aux fémes que ne porteront plus de masques inuents du diable quant il se veut deguiser, mais feront apparoir par leur visage ce qu'est interieur en elles & feront iuger en les voyant ce qui est interieur en leur phisiognomie, car sous pretexte de ce masque qu'elles portent il y a beaucoup de femmes qui se deguisent pour exercer leurs meschancetés & font tort à l'estat de noblesse de vrayes dames & damoyselles qui les portent pour autre cause.

Seront audict temps aduenir tous flateurs de court & dissimulateurs de verité, car nul ne sera au près de cedit grand Roy qui n'ait en sa main le cartel de verité experimenté digne de telle assistance Royalle, en laquelle nul ne doit estre receu soit noble, où suyuant les armes, où suyuant aucune vacation qu'il ne soit adopté de toute vertu, comme estant ledit grand Roy en soit ce qui depend de suy: A Dieu donques tous stateurs & gens qui ne sont que tirer à leur prosit particulier & n'ont aucune consideration du bien & repos public, lesquels tels la reuolutio des astres met bas susques à la dixiesme generation.

Aussi nous trouvons que ce grand Empereur, reformateur dudict peuple, saura bien considerer à qui il doit donner des biens & estats, comme à ceux qui le meritent & à ceux qui s'efforcent à prositer, où qui ont prossité à la republique, sans toutes sois faire de dos excessis, sa subiuguera plusieurs Rois, Ducs, Princes, Marquis par armes, & la plus grand part d'iceux par courtoisse & de bonne volonté pour viure en une loy vertueuse & saince, auec recognoissance toutes soys d'un Iesus Christ & observation de sa saince loy & de ses commandemens, & bien heureux sera qui eschappera la mort insques audict

audict temps d'autant, qu'il surviendra grad diminution de peuplo, par eau, pessillence, & autres fleaux de Dieu pendent ledict teps, & mesmement aux parties de Septentrion Pamphilie, Calabre, Lidie, Licie, & Cilicie de Ratisbonne, Normandie, Compostelle, Fenence & les circonuoisins pres des ports de mer scar estant sleuves, rivieres, marets & autres lieux humides la où de sa domination, du signe de Pisces, & mesmement où a sa domination sur le signe de Virgo reserue sur les montaignes: bien heureux seront les creatures quiscront sur icelles ayant viures, pour la grand desolation qui viendra sur le peuple tant par eau que par pestilence que pour guerres qui auront esté parauant.

A tous ceux qui preschent la saince parole de Dieu, & philosophes, astrologues & poctes que nous trouuons qu'il faudra estre sage & modeste en leurs faits, non point comme se fait en plusieurs villes d'Allemagne & Italie, & mesment dans plusieurs villes de ceste Frace comme lon voit maintenan: piusieurs calomniateurs qui font profession de predire que pour vne religion disent mal de l'autre, par ainsi nous tenons que ceux que se voudront dissimuler tant par leurs escrits

qu'autrement vous serés chast és & punis & de mesmes les saux suits execrables qui des meurent dans les terres & domination du pontise Ròmain, les vns seront bruliés tout viss, les autres noyés des autres pandus & leurs biens seront donnés en proye des cappitaines & soldats, que celuy qui les soustiet de present son pouvoir ne sera de les soustenir, car en brief de temps la sleur de liz dans Auignon regnera.

Et tous vsuriers qui mangent & succent; le fang du pauure seront punis par mort sur bite & par le magistrat, & s'accuseront ceux quicommettent telle traffique les vns les autres recognoissant leurs offenses. Donnetor: aussi exemple de leur melchanseté & abus: les boulengers & rauerniers qui vsent en leurs estats de mixtions & vandent à fausse. melure: Seront aussi punis & corrigés ceux: quicommettent force & violence contre les cstrangiers venuz en vr. pays pour la façon. & maniere de viure d'iceluy & non point pour y faire chose qui ne soit de faire sera proueu aux bons & fidelles seruiteurs des Roys & sans leur estre denié l'antree par ceux qui gouvernent & sont pres des princes lesquels le plus souvent ne veulent quo les

les princes & Roys soyent aduertis de ce que leur touche, mais tiennent les portes & les maisons sermees à sin qu'il n'ait autres qui ayent entree en icelles que eux à sin de faire leur prousit particulier & se faire grands au detriment bien souuent du peuple & de la republique, que s'il y a vn bon capitaine ou soldat qui aye sait seruice à son prince il ne sera ouy par le moyen d'iceux & moins les gens de lettre & de bones entreprinses, ains bien souuent repputés sols & ignorans.

Et aussi nous cognoissons qu'il sera mis ordre sur le faict des monnoyes dans ceste Europe que les Princes ne seront aussi des robés comme ils sont à present esdits pays ausquels les pauures gens sont grandement vexés pour la mutatio de cris des monnoyes qui se sont ordinairement encedit pays à la foulle du pauure populaire, voire que l'escu entrant au cossre des princes ne seur reuient qu'à vn teston la piece.

Et d'auantage sera retranché tant de proces & controuerses qui se sont en plaiderie à la soule du peuple, & que sur chacun estat il yaura de superintendans en chacune prouince & en chacun peuple & en chacun estat saus vser de tant de delais & subtilités

que lon accoultume faire en plusieurs prouinces au detriment & destruction du pauure peuple, lesquels ingemens desdicts super intendans ressortiront neantmoins par deuant les magistrats qu'il plaira audict grand Roy establir en chacune province, lesquels magistrats n'entreront point comme dit est cy dessus par la porte dorce & de faueur, mais entreront & seront receus par leur vertu preudhommie & experiencen'ayant aucune confideration en leurs estats que de rendre à vn chacun ce qui luy apartient sans aucune distraction ou consideration des per fonnes, & tant au pauure qu'au riche, & tant au riche qu'au pauure: & d'auantageallant ledict grand Roy par pays & parles terres de son obeissance s'enquerra des gouuernemens de son peuple, & sciournera vn temps qu'il fera signifier pour ouyr les plaintes de sondit peuple à fin que tant en sa presence qu'en son absence vn chacun se contiennent modestement en son obeyssance & ien sa vacation, reprimera ledict Roy toutes insolences & debordemens des ieunes gens mesmement de la noblesse, laquelle en ceste dice Europe pour l'oissucté d'icel le nous trouuons plus debordee qu'es pays

estrangers, & combien qu'ils se deussent occuper & exercer quelque fois à la lecture & cognoissance des histoyres belliqueuses & autrement, & quelque fois à l'exercisse des armes & à piquer les cheuaux & frire autres nobles actes selon leur institution & leur degré de noblesse qu'ils veulent porter, toutestois ils se trouvent le plus souvent debordés en vice & qui font choles plus indignes que ceux qui sont de moindre estat, & leur semble estre asses nobles quant ils tourmantent le pauure sur les champs, se failant craindre à luy & non honnorer pour leur vertu, au moyen de quoy tels seront par ledict grand Roy degradés & despoullés de leur qualité de noblesse & remis au rang & estat inferieur des roturiers & non nobles, & sera le pays & les terres bien heureuses ou ces choses aduiendront, & qui aura vn Roy si sage & prudent & qui entendra les iustes & fermera la bouche aux calomniateurs. Il nous desplait de reciter ce grand deluge & pestilence que doit survenir & que nous connoissons par la reuolution des astres qui seront telles qu'elles surpasseront toutes les calamités du temps pallé

passé, mais ce faut preparer aduertir lire de Dieu & s'acheminer d'executer ce qu'est dessus sans attandre le temps aduenir à fin que toute la police soit mise entre le peuple& que le pauure simple populaire se puilse recognoistre & que tous abus qui sont si grands en chaseun estat se puissent corriger & que l'obeissance qui se doit porter aux grands seigneurs de la terre leur soit porté en voye & chemin droit, sans que ceux qui sont au pres d'eux se dissimulent & se deguisent soit en leur conscience & actions pour auoir & retirer à eux & à leur particulier des grands biens auctorités & precminences comme se treuve plusieurs en ladicte Europe,& ne faut estimer iceluy sage & prudent & de bon esprit qui dit les choses que son que ne pense que font ordinairement plusieurs courtisans & autres qui veulent complaire, mais faut estimer iceluy docte prudent & saige, qui auec sa prudence & doctrine est veritable: car ce grand Dieu souz lequel les grand Roys de la terre reguent demande verité comme il est veritable.

Et seront les abuseurs & dissimulateurs dechas

Roy reformateur &, se treuue par mes speculations occultes & sterettes qu'en France Engleterre & es Alemaignes se fera le semblable Reiglement; que les princes Chreliens recognoistront leurs vrais seruiteurs & deschasseront les flateurs & dissimulateurs de verité, & ce sera celuy qui portera le liza Donné aux saubours de la Rochelle le 23 de Mars 1573.

Moy aftrologue qui ay la cognoissance de l'air du ciel & de lon influcce de proulioir ay aux menasses des cieux & ferai comme vn marinier sage qui voit de loing par secourir naufrage & de brief faicles donc monarques pontises, princes & seigneurs de la terre d'y penser vn peu mieux autrement nous vous disons & annonçons que ceste grando conionction de Saturne à Iupiter que sera l'an 1583. le premier de May encline tout le peuple de la terre de venir choses qui n'est à moy licite à les escrire, laquelle auons reserué à communiquer secretement à l'aureil le de mon souuerain prince, la quelle chose viendra trahisons malheurs & dissimulateurs que cent sois cent loix signera la terre

letemps s'aproche si pres que l'en souspire & grandement suis raui voyant les grands tra dimens de coux qui ce disent serviteurs des Roys & font le contraire, & que le sang desinftes & iniustes ira par tout à la trauerso qui ne trouucront champ Elisce pour habitation. O charles neufieme de cenome est. atoy fi veux penfer les choses susdites tous les philosophes & doctes de ce ciecle treu uent pour asseuré en verité que su dois estre monarque de toute la Crestienté deuat que foit passes an 1,85. Sire parlant commeton Aftrologue, a set as xeloto a fee lineum ann manyal and and photos or well comment -tonest on ARCHIDAMVS.coll of States to be committed to be a first and the states of the



# Extraict du priuilege du Roy.

Lest permis à Benoist Rigaud, marchant libraire de I son, d'imprimer ou faire imprimer une
epistre enuoyee à la Royne, mere du Roy de France
Charles neusieme, par M. Chrespin Archidamus,
Seigneur de haute Ville, docteur & cosciller, Astro
logue ordinaire dudit Roy & de la Royne, Princessé de Sauoye, & de monsieur l'Admiral de ce
Royaume, auec inhibitions & desenses à tous les
imprimeurs & libraires de ce Royaume de ne l'im
primer ou faire imprimer, ne vendre ny debiter
sans expres congé dudit Rigaud, sur peine de mille
liures d'amende & de punition corporelle, comme
plus amplement il apert par les lettres dudict
prinilege.

Et ledict privilege & epistre ci dessus escript à esté veu & signé par monsieur de Mandelot, Gouverneur & lieutenant general pour le Roy à Lyon, lequel a obey aux commandemens & vouloir du Roy.

EPISTRE A la Royne mère du Roy EMPEREVR DE FRANCE Charles IX. Par M. Chrespin Archidamus, Seigneur de haute Ville, docteur & conseiller, Astrologue ordinaire dudit Roy & de la Royne, princesse de Sauoye, & de monfieur l'Admirai de ce Royaume, contenant la déclaration d'vn figné admirable d'vne Comète, veue en la cité de Bourdeaux: ensemble la déclaration d'vn déluge d'eau particulier qui doit ve- nir l'an 1583. & ensemble la déclaration sus la police & reiglement qui doit venir fur tous les estatz, dédié aux docteurs de l'Académie de ce siecle.

A LYON, PAR BENOIST RIGAVD. 1573. Auec priuilege du Roy. (115 x 169 mm, sign. A - C4, D2) CF. B.N.: 8fi Lb33 486 ET V 21367 CHOMARAT 127

#### EPISTRE

## A la Royne mere du Roy

EMPEREVR DE FRANCE Charles IX. Par M. Chrespin Archidamus, Seigneur de haute Ville, docteur & conseiller, Astrologue ordinaire dudit Roy & de la Royne, Princesse de Sauoye, & de monsieur l'Admiral de ce Royaume, contenant la declaration d'vn signe admirable d'vne Comete, veuë en la cité de Bourdeaux: ensemble la declaration d'vn deluge d'eau particulier qui doit venir l'an 1583. & ensemble la declaration sus la police & reiglement qui doit venir sur tous les estatz, dedié aux docteurs de l'Academie



LYON,

fuer primilege du Roy.



### ELEGIE A LA ROTNE;

mere du Roy Empereur de France Charles neustieme,

(E#3)

PAR M. CHRESPIN ARCHIdamus, Seigneur de haute Ville, Astrologue dudit Roy & de la Royne,
Princesse de Sauoye, & de
monsieur l'Admiral
de ce royaume.



Oyne deux fois en ce ciecle doré Ayant ton nom Illustre decoré Le haut plasmateur des Cieux illustrateur

A bienvoulu le globe limité

Pour exalter ta grand sublimité.

Car le haut los de ta valeur supreme

Merite bien d'auoir le diademe:

Car le grand Dieu Apollo voulut bien

A

The es henreuse and rancores à naistre,

In es henreuse and rancores à naistre,

Vn qui sera de l'Europe maistre:

O sang Illustre de taprogeniture

Par dessus toute Illustre creature

Que lon vist onques despuis les grands Cesars.

Car Empedocle en vsant de ses arts

Voullut bien dire occultement portant

Roys de nom en ton ventre pourtant.

Par ainsi donc Royne troys soys sacree

En te plaisant mon esprit se recree:

Qui sera sin, car l'espere expliquer

Le mien sauoir er le communiquer

Ensemblement à sin de le mieux dire

A vostre sils le grand Roy nostre Sire.

## PARCANT A LADITE ROYNE mere du Roy, par ledis Astrologue surnominé.

Royne, suyuant que ie suis de nature oblige pour estre François,& outre que l'ay prins le serement de fidelité par commandement de Monsieur le Marquis du Maine grand chaberlan du Roy vostre fils, & mon souverain Prince, & outre que le Roy, plusieurs fois m'a commandé do passer outre par mes escrits, tout ce que cognoistrois tenir verité, & mesmement dans sa chambre lo 9. de Feuner 1571. au chasteau de Bologne, parlant de quesques secrets d'vn Antoinede Leue quad vint en Prouence que tous les princes estra gers se moquerer de l'Empereur, pource qu'il ne peut prendre la France, d'autant qu'vn so disant Astrologue luy predit se couronner Roy de France: & par ainsi Royne tres honorce suyuant le grand nombre d'enuyeux : &zcalomniateurs qui sont maintenant à l'encontre de moy, pource que ie passe oultre suyuant mes eleris cotenant verité: commo l'annee passee vn vilain enuyeux dict de Blegers, voulant par ses escrits me calomnier 3

bien que l'aye du Roy vostre sils authorité de le corriger & commander, & pour ainsi nous disons que de vostra sang est sorti vn qui fera executer de que soubs escript, & subitement va estre Empereur de l'Europe & d'vne partie de l'Afrique, se disant Roy fur rous les Roys despuis l'arbre seq iusques au sommet de la terre, auquel nul ne pourra resister d'autant que son gouvernement & empire luy seront donné de la puissance divine, voir que son septre & couronne luy seront enuoyé de Dieu celeste. foubs lequel septre & couronne toute bonne doctrine & bonnes meurs, toute amitié & fraternité populaire reluiront, par lequel plusieurs loix iniques seront abolies, & touteambition destruite, lequel empire regnera plus de trois cens ans, & lesdicts effaits seront executés deuant que soit passé l'an 1583 ensemble vn deluge d'eau particulier que doit venir ladicte année 1583 à la fin de Feurier, ence temps la sera la grand conionction de Saturne à Iupiter que fut du temps de Iesus Christ: Au simple populaire salut les vespres Sicilienes & la journee que fut faicte au pays des Suilles, & la matince

tinee que fut faite le iour sainet Batholomi à Paris va estre executee generallement en plusieurs & diuerses prouinces de la Chrestienté, contre tous ceux qui se disent gens de bien & sont le contraire, qui s'aymera & se doubtera se garde, car se que nous disons contient verité.

UT

La come de la comercia de la comencia del comencia de la comencia del comencia de la comencia del la comencia de la comencia del la comencia del la comencia de la comencia del la comenc

Tres magnanime Royne; dernies rement moy passant par la cité de Bourdeaux dans le logis de monsieur de Monferan lieutenat pour

le Roy audit pays nous vifines à vne heure apres la minuice le 13 de Peurier 1573. en presence de plusieurs notables personnages que ie fis appeller par mon secretaire nous visihes vhe Comete entournee de cinq nuces, I'vne haulte estoit vn Roy escoutant vne infinité d'armonnies & de diuers instrumens acompagné de Venus. A la nuee dessouz vn grand seigneur qui prenoit peine de rompre les autres nuces & venir à celle du Roy accó pagné d'vne infinité de personnes aucc diuers instrumés forgés par Vulcan. A la tierce nuec estoit vn autre personnage qui se baignoit dans du sang humain triste melancholique faisant semblant de faire bonne mine. A la quarte nuce estoit vn homme seul tenant vn balton en vne main & vn aneau y pédent entourné d'une infinité de points & nombres, qui a rompeu les trois nuces & parueneu iusques audict Roy qui se esbranla au

la au fonds desdictes nuces qu'il a prins & remonté en son siege, en icelle nuce ou estoit ledict personnage triste & reduitte en bruynes. & ledict seigneur en triomphe est demeuré lahaut auec les autres trois nuces & personnages y estat cela demonstre que par le moyen d'un Philosophe, sidelle serviteur du Roy, suy descouurira & sera entendre le moyen pour tenir son peuple en paix & l'oster de tous trauaux tant d'esprit qu'autrement.

A Messienrs, le Duc d'Aniou & d'Alanson, freres du Roy,par l'astrologue de sa dicte magesté Salut.

A nuce de dessouz c'est l'arithmetique qui represante Monsieur frere du Roy, sans le secours duquel, tous peuples & subiets ne

sauroyent viure en contentement dudict que se passe ou il donne reiglement souz l'authorité dudit Seigneur son frere, comme fait l'arithmetique sur le nombre & comptes des sommes & marchandises & choses necessaires à l'entretenement de nostre nature. Oseigneur, suyuant que se te predis vne grande supreme, honneur & bien qu'en brief te doit venir, par recompence se te demande auoir pitié du peuple de ce Royaume, & pour cause sans passer plus outre par escript.

MONSIEVR LE grand Admiral de France, par sôn astrologue Salut.

'Autre nuce represente la geometrie qu'est monsseur l'Admiral, qui circuit le Royaume pour mettre les subicces en repos, reprimer le vice, & extropper les vicieux & occupateurs du repos public, comme fait le geometrien, qui pour empescher les debats & conten-

qui pour empescher les debats & contentions met bornes es terres & biens piquets, conservant le droit d'vn chacun, les faisant viure en amitié, repos, & tranquillité: Et pource Admiral ie te prie suyuant le bon vousoir que ie vous ay veu prier Dieu en vostre chambre, en vos maisons du pays de la Guyenne, faisant requeste expressement à Dieu Dieu que Dieu voulusse mettre paix en France, ce que nous trouvons que si vous voulés prier le Roy, & la Royne, & sa mere & messieurs ses freres, qu'ils entendront en partie vostre bon conscil, & eependant moy ie luy annonce supreme allegresse,

biens, & honneur leur aduenir, & que les estrangers trambleront sen-

tant parler du nom de

Charles 1x. Roy Empereur de

France.

B 2

.....

## de Sauoye par son astrolo-

A quarte nuce represente l'astrologion, sans lequel nullé chose ne se peut faire, ne pourpenser en ceste machine ronde sans estre en

fa cognoissance, duquel toutes choles, influances & biens sont espanchés aux viuants & conduicts par la puissance divine suyuant son conseil le presage sera mitigé & esuyté & reduit à heureuse fin, destruissant l'autre nuce q'est Saturne ennemi de nature representépar les rebeles & subjects de leurs princes & libertins se disans verité pour donner loix à la musique arithmetique & geometrie que astrologie ores que soyent parfaicts à leurs degrez ou verité nes que dispendens cherchant de anichiller & fondre ceux quifont Conservateurs desdicts quatre arts liberaux suyuant ce que n'vsent chacun en leur estat. Et pour ainsi tres honnoree & magnanime Princesses nous voyons par la vostre have & supremegeniture qu'en brief de temps vous serés en contantement de vostre esprit & desirs que vous verrés iustice en l'Europe administree, & vous en serés en partie occasió & pource que ie veux que soyt fair en ce Ciecle de vostre loz & reno aussiluisant que l'astre d'Apollon.

RETOVR'N' ANT PARLER.

Ala Royne, mere dudict Roy Empereur de

France, & co faisant Roy sur tous les Roys

commenous auons dessussit, que sera despuis d'arbre sequent, insque sau sommet de la ter
re qui va faire desordonnance.

V'on ne dira plus comme lon dit à present, Charité dort & verité sommeille, Iustice & droit sont allés aux pardons, & les deux premiers nul ne le sesueille, & les deux derniers on les gaigne par dons, tellement qu'il sera desordonnance pource que le peuple pourroit dire que ie le fais pour le fauorizer pour ce qu'il est mon Roy, qu'ils regardent une espitre qui m'est enuoyee par les six Philosophes d'Egipte & Ican Cassandre d'Apollon, premier Astrologue du grand Tura Seigneur de Constantinople, sait audist Costantinople le 20. de Septembre 1572. Imprime à Vienne la grand 1573. par Nicolas B 3

Martin, lesquels disent que sur tous le siz apparoistra à la Chrestienté, duquel siz le Lion furieux sentina tousiours l'odear.

O ciecle heureux que seras, lors que iuflice aura lieu, & qu'en la Chrestienté y aura tel reiglement, que la vraye iustice sera administree par ses vrais suppos, tant en spiritualité que temporalité, que la barbe blanche sera reuerce, & la ieune le suyuant en vertu lera honnoree: & ne lera proueu aux estats & offices (comme l'on avoit de coustume) & n'entreront ceux qui y pretendent par la porte doree mais par la porte de vertu & de sience, tellement qu'il y aura audict ciecle vne armonie de saincteré & que toute paillardize & abomination fera deietee du pays du grand dominateur meridional. & fera examiné for les abus & inuentios frauduleules par luy & les autheurs, commiles contre sa reigle & institution diuine, quelques empeschemens & murmures que se puissent faire, & viendra vn docteur si excellent deuant que soit passé l'an 1 5 8 3. qui marchera en la voye de Dieu qui delaissera plusieurs grands biens, richesses qu'il tenoit souz l'authorité & marque dudict dominateur meridional, lequel esclerera par sa sain

homme & simple peuple aura esté si long temps re que nous monstre bien euidemment ladicte conionction de Saturne à surpiter, lequel aduenement ne se fera que par pestilence, famine & deluge particulier d'eaue qui ne durera long temps, d'autant q i'il est menasse d'alteration du ciel & des quatre elements, de changement de loix

quod altissimus sua pietate auertat.

O dominateur meridional, toy & tous tes adherans, & tous ceux qui sont deguisez en ce ciecle, faisant de monstrer bonne & saincte doctrine au peuple de la terre, cognois & panse les grands maux qui te doyuent aux tiens aduenir, & commance à prende le dueil de lamentation d'autant que la conionction de Saturne à Iupiter, demonstre que seras delaisse & du tout abandonné des plus grands Princes & Seigneurs de la terre, lesquels commancent ne croire plus à tes commandemens, & contraires aux fondemens que toy & les tiens ont prins, & si tu ne veux croice à la dicte conionation de Saturne à Iupiter que sera auditan 1583 regarde à vne prophetie qui est faite

faire le 27. iour de Juing 1558. à Lion, dedice au feu Henry grand Roy & Empereur de France, l'autheur de la quelle prophetie est mort & decodé, & d'auatage subiuguera vn Roy contraire à ses ordonnances, & maniere de viure, & enuieux de sa saincteté & chal gement de viure, & ainsi que és terres & domination de son obeyssance, que és pays de langues estranges qu'il conquestera par la diligence & vaillantize de ses bons capitaines qui luy seront vnis en seruices & volontés: Ses loix & commandemens, tant sur le feruice & observance divine, que sur la police & observation humaine, tellement qu'il n'y aura aucune confusion des estats & habits, que le noble qui a son commancement & origine de vertu & qui tient le premier degré en la police humaine, ne degenerera, & ne fera chose indigne de sa qualité qu'il ne soit puni comme roturier. Et sembla--blement sera la Iustice bien & deuëment administree par les suppos d'icelle sans acceptation d'aucune personne, d'autant que les offices seront baillés à gens de qualité requile, c'est assauoir en vertu & doctrine & qui auront fait experience des affaires publiques: le marchant exergera droittement ia mar fa marchandile auec vne conscience & consideration de trop ou de moins vendre & se contentant raisonnablement de son labeur. les laboureurs ne seront vexés des nobles. ains conserués d'eux, & ne seront tourmentés & apouris de gens de guerre mais vseront de leur labeur & de leur charrue paisiblement & sans aucune contraincte, telement qu'en tous estats il y aura support & reiglement pour suruenir l'vn à l'autre, les habits & habillemens seront amoderés chacun selon son estat, & nul n'outre passera ce que luy scra ordonné comme nous monstre la conionction de Mars à Iupiter, & y aura vne vergongne & pudeur aux fémes que ne porteront plus de masques inuents du diable quant il se veut deguiser, mais feront apparoir par leur visage ce qu'est interieur en elles & feront iuger en les voyant ce qui est interieur en leur phisiognomie, car sous pretexte de ce masque qu'elles portent il y a beaucoup de femmes qui se deguisent pour exercer leurs meschancetés & font tort à l'estat de noblesse de vrayes dames & damoyselles qui les portent pour autre cause.

Seront audict temps aduenir tous flateurs de court & dissimulateurs de verité, car nul ne sera au près de cedit grand Roy qui n'ait en sa main le cartel de verité experimenté digne de telle assistance Royalle, en laquelle nul ne doit estre receu soit noble, où suyuant les armes, où suyuant aucune vacation qu'il ne soit adopté de toute vertu, comme estant ledit grand Roy en soit ce qui depend de suy: A Dieu donques tous stateurs & gens qui ne sont que tirer à leur prosit particulier & n'ont aucune consideration du bien & repos public, lesquels tels la reuolutio des astres met bas susques à la dixiesme generation.

Aussi nous trouvons que ce grand Empereur, reformateur dudict peuple, saura bien considerer à qui il doit donner des biens & estats, comme à ceux qui le meritent & à ceux qui s'efforcent à prositer, où qui ont prossité à la republique, sans toutes sois faire de dos excessis, sa subiuguera plusieurs Rois, Ducs, Princes, Marquis par armes, & la plus grand part d'iceux par courtoisse & de bonne volonté pour viure en une loy vertueuse & saince, auec recognoissance toutes soys d'un Iesus Christ & observation de sa saince loy & de ses commandemens, & bien heureux sera qui eschappera la mort insques audict

audict temps d'autant, qu'il surviendra grad diminution de peuplo, par eau, pessillence, & autres fleaux de Dieu pendent ledict teps, & mesmement aux parties de Septentrion Pamphilie, Calabre, Lidie, Licie, & Cilicie de Ratisbonne, Normandie, Compostelle, Fenence & les circonuoisins pres des ports de mer scar estant sleuves, rivieres, marets & autres lieux humides la où de sa domination, du signe de Pisces, & mesmement où a sa domination sur le signe de Virgo reserue sur les montaignes: bien heureux seront les creatures quiscront sur icelles ayant viures, pour la grand desolation qui viendra sur le peuple tant par eau que par pestilence que pour guerres qui auront esté parauant.

A tous ceux qui preschent la saince parole de Dieu, & philosophes, astrologues & poctes que nous trouuons qu'il faudra estre sage & modeste en leurs faits, non point comme se fait en plusieurs villes d'Allemagne & Italie, & mesment dans plusieurs villes de ceste Frace comme lon voit maintenan: piusieurs calomniateurs qui font profession de predire que pour vne religion disent mal de l'autre, par ainsi nous tenons que ceux que se voudront dissimuler tant par leurs escrits

qu'autrement vous serés chast és & punis & de mesmes les saux suits execrables qui des meurent dans les terres & domination du pontise Ròmain, les vns seront bruliés tout viss, les autres noyés des autres pandus & leurs biens seront donnés en proye des cappitaines & soldats, que celuy qui les soustiet de present son pouvoir ne sera de les soustenir, car en brief de temps la sleur de liz dans Auignon regnera.

Et tous vsuriers qui mangent & succent; le fang du pauure seront punis par mort sur bite & par le magistrat, & s'accuseront ceux quicommettent telle traffique les vns les autres recognoissant leurs offenses. Donnetor: aussi exemple de leur melchanseté & abus: les boulengers & rauerniers qui vsent en leurs estats de mixtions & vandent à fausse. melure: Seront aussi punis & corrigés ceux: quicommettent force & violence contre les cstrangiers venuz en vr. pays pour la façon. & maniere de viure d'iceluy & non point pour y faire chose qui ne soit de faire sera proueu aux bons & fidelles seruiteurs des Roys & sans leur estre denié l'antree par ceux qui gouvernent & sont pres des princes lesquels le plus souvent ne veulent quo les

les princes & Roys soyent aduertis de ce que leur touche, mais tiennent les portes & les maisons sermees à sin qu'il n'ait autres qui ayent entree en icelles que eux à sin de faire leur prousit particulier & se faire grands au detriment bien souuent du peuple & de la republique, que s'il y a vn bon capitaine ou soldat qui aye sait seruice à son prince il ne sera ouy par le moyen d'iceux & moins les gens de lettre & de bones entreprinses, ains bien souuent repputés sols & ignorans.

Et aussi nous cognoissons qu'il sera mis ordre sur le faict des monnoyes dans ceste Europe que les Princes ne seront aussi des robés comme ils sont à present esdits pays ausquels les pauures gens sont grandement vexés pour la mutatio de cris des monnoyes qui se sont ordinairement encedit pays à la foulle du pauure populaire, voire que l'escu entrant au cossre des princes ne seur reuient qu'à vn teston la piece.

Et d'auantage sera retranché tant de proces & controuerses qui se sont en plaiderie à la soule du peuple, & que sur chacun estat il yaura de superintendans en chacune prouince & en chacun peuple & en chacun estat saus vser de tant de delais & subtilités

que lon accoultume faire en plusieurs prouinces au detriment & destruction du pauure peuple, lesquels ingemens desdicts super intendans ressortiront neantmoins par deuant les magistrats qu'il plaira audict grand Roy establir en chacune province, lesquels magistrats n'entreront point comme dit est cy dessus par la porte dorce & de faueur, mais entreront & seront receus par leur vertu preudhommie & experiencen'ayant aucune confideration en leurs estats que de rendre à vn chacun ce qui luy apartient sans aucune distraction ou consideration des per fonnes, & tant au pauure qu'au riche, & tant au riche qu'au pauure: & d'auantageallant ledict grand Roy par pays & parles terres de son obeissance s'enquerra des gouuernemens de son peuple, & sciournera vn temps qu'il fera signifier pour ouyr les plaintes de sondit peuple à fin que tant en sa presence qu'en son absence vn chacun se contiennent modestement en son obeyssance & ien sa vacation, reprimera ledict Roy toutes insolences & debordemens des ieunes gens mesmement de la noblesse, laquelle en ceste dice Europe pour l'oissucté d'icel le nous trouuons plus debordee qu'es pays

estrangers, & combien qu'ils se deussent occuper & exercer quelque fois à la lecture & cognoissance des histoyres belliqueuses & autrement, & quelque fois à l'exercisse des armes & à piquer les cheuaux & frire autres nobles actes selon leur institution & leur degré de noblesse qu'ils veulent porter, toutestois ils se trouvent le plus souvent debordés en vice & qui font choles plus indignes que ceux qui sont de moindre estat, & leur semble estre asses nobles quant ils tourmantent le pauure sur les champs, se failant craindre à luy & non honnorer pour leur vertu, au moyen de quoy tels seront par ledict grand Roy degradés & despoullés de leur qualité de noblesse & remis au rang & estat inferieur des roturiers & non nobles, & sera le pays & les terres bien heureuses ou ces choses aduiendront, & qui aura vn Roy si sage & prudent & qui entendra les iustes & fermera la bouche aux calomniateurs. Il nous desplait de reciter ce grand deluge & pestilence que doit survenir & que nous connoissons par la reuolution des astres qui seront telles qu'elles surpasseront toutes les calamités du temps pallé

passé, mais ce faut preparer aduertir lire de Dieu & s'acheminer d'executer ce qu'est dessus sans attandre le temps aduenir à fin : que toute la police soit mise entre le peuple& que le pauure simple populaire se puilse recognoistre & que tous abus qui sont si grands en chaseun estat se puissent corriger & que l'obeissance qui se doit porter aux grands seigneurs de la terre leur soit porté en voye & chemin droit, sans que ceux qui sont au pres d'eux se dissimulent & se deguisent soit en leur conscience & actions pour auoir & retirer à eux & à leur particulier des grands biens auctorités & precminences comme se treuve plusieurs en ladicte Europe,& ne faut estimer iceluy sage & prudent & de bon esprit qui dit les choses que son que ne pense que font ordinairement plusieurs courtisans & autres qui veulent complaire, mais faut estimer iceluy docte prudent & saige, qui auec sa prudence & doctrine est veritable: car ce grand Dieu souz lequel les grand Roys de la terre reguent demande verité comme il est veritable.

Et seront les abuseurs & dissimulateurs dechas

Roy reformateur &, se treuue par mes speculations occultes & sterettes qu'en France Engleterre & es Alemaignes se fera le semblable Reiglement; que les princes Chreliens recognoistront leurs vrais seruiteurs & deschasseront les flateurs & dissimulateurs de verité, & ce sera celuy qui portera le liza Donné aux saubours de la Rochelle le 23 de Mars 1573.

Moy aftrologue qui ay la cognoissance de l'air du ciel & de lon influcceie proulioir ay aux menasses des cieux & ferai comme vn marinier sage qui voit de loing par secourir naufrage & de brief faicles donc monarques pontises, princes & seigneurs de la terre d'y penser vn peu mieux autrement nous vous disons & annonçons que ceste grando conionction de Saturne à Iupiter que sera l'an 1583. le premier de May encline tout le peuple de la terre de venir choses qui n'est à moy licite à les escrire, laquelle auons reserué à communiquer secretement à l'aureil le de mon souuerain prince, la quelle chose viendra trahisons malheurs & dissimulateurs que cent sois cent loix signera la terre

letemps s'aproche si pres que l'en souspire & grandement suis raui voyant les grands tra dimens de coux qui ce disent serviteurs des Roys & font le contraire, & que le sang desinftes & iniustes ira par tout à la trauerso qui ne trouucront champ Elisce pour habitation. O charles neufieme de cenome est. a toy fi veux penfer les choses susdites tous les philosophes & doctes de ce ciecletren uent pour asseuré en verité que su dois estre monarque de toute la Crestienté deuat que foit passes an 1,85. Sire parlant commeton Aftrologue, a set as xeloto a fee lineum ann manyal and and photos or well comment -toront on ARCHIDAMVS.coll of States to be committed to be a first and the states of the



## Extraict du priuilege du Roy.

Lest permis à Benoist Rigaud, marchant libraire de I son, d'imprimer ou faire imprimer une
epistre enuoyee à la Royne, mere du Roy de France
Charles neusieme, par M. Chrespin Archidamus,
Seigneur de haute Ville, docteur & cosciller, Astro
logue ordinaire dudit Roy & de la Royne, Princessé de Sauoye, & de monsieur l'Admiral de ce
Royaume, auec inhibitions & desenses à tous les
imprimeurs & libraires de ce Royaume de ne l'im
primer ou faire imprimer, ne vendre ny debiter
sans expres congé dudit Rigaud, sur peine de mille
liures d'amende & de punition corporelle, comme
plus amplement il apert par les lettres dudict
prinilege.

Et ledict privilege & epistre ci dessus escript à esté veu & signé par monsieur de Mandelot, Gouverneur & lieutenant general pour le Roy à Lyon, lequel a obey aux commandemens & vouloir du Roy.